

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
13 septembre 2023

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Gallichan

**Séance extraordinaire** du conseil municipal de Gallichan, tenue le 13 septembre 2023 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	siège no 1
	Mme Sonia Rivard	Conseillère	siège no 4
	Mme Valérie Bruneau	Conseillère	siège no 5
	Mme Nancy Shink	Conseillère	siège no 6
Absent :	M. Daniel Bélanger	Conseiller	siège no 2
Absente :	Mme Francine Lehouiller	Conseillère	siège no 3

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Madame Lucie Gravel, directrice générale intérimaire et Mme Maude Touzin, directrice générale/greffière-trésorière adjointe.

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par la loi à tous les membres du conseil.

**2- MOT DE BIENVENUE**

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Lecture, adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de la soumission révisée de Norascon (asphaltage)
5. Adoption de l'entente avec Moreau (débroussaillage et enrochement)
6. Adoption de l'entente avec 9435-3973 QC Inc. (fourniture de gravier MG20 et roches)
7. Adoption de l'entente avec Jean-Guy Roy Ent. Inc. (nivelage et rechargement)
8. Résolution d'emprunt en attente de la TECQ, montant
9. Demande d'aide additionnelle à la députée
10. Période de questions
11. Levée de séance

**R23-09-163**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Shink APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

**R23-09-164**

**4- ADOPTION DE LA SOUMISSION RÉVISÉE DE NORASCON (asphaltage)**

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan désire faire exécuter des travaux d'asphaltage sur le chemin de la Rivière Ouest;

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
13 septembre 2023

ATTENDU QU' un appel d'offres a été déposé sur le SEAO et que seulement une entreprise a répondu à notre demande, soit CONSTRUCTION NORASCON INC.

ATTENDU QUE le montant de la soumission était de 1,212,138.76\$ avant taxes;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas le budget pour effectuer les travaux à ce montant;

ATTENDU QU' une demande de révision a été demandée et des travaux seront exécutés à l'interne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Bruneau, secondé par Mme Nancy Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

D'OCTROYER le contrat à CONSTRUCTION NORASCON INC. au montant révisé, soit 782,005.65\$ avant les taxes;

QUE les autres travaux nécessaires à la préparation, à la surveillance des travaux et autres soient exécutés par la municipalité de Gallichan;

QUE M. le maire Serge Marquis et la directrice générale intérimaire soient autorisés à signer l'entente avec CONSTRUCTION NORASCON INC. et autres documents nécessaires à la réalisation des travaux;

ADOPTÉE

R23-09-165

5- **ADOPTION DE L'ENTENTE AVEC MOREAU (débroussaillage et enrochement)**

IL EST PROPOSÉ par Mme Sonia Rivard APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

D'ACCEPTER l'entente de débroussaillage et d'enrochement avec Moreau, pour environ deux jours de travaux sur le chemin de la Rivière Ouest;

ADOPTÉE

R23-09-166

6- **ADOPTION DE L'ENTENTE AVEC 9435-3973 QC INC. fourniture de gravier MG20 et roches**

IL EST PROPOSÉ par Mme Sonia Rivard APPUYÉ par Mme Valérie Bruneau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

D'ACCEPTER l'entente de rechargement spécifique avec 9435-3976 QC Inc. (Cédric Bélanger-Gagné);

ADOPTÉE

**R23-09-167**      7- **ADOPTION DE L'ENTENTE AVEC JEAN-GUY ROY ENT. INC.  
(nivelage et rechargement)**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

D'ACCEPTER l'entente de nivelage pour le rechargement avec Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc;

ADOPTÉE

**R23-09-168**      8- **RÉSOLUTION D'EMPRUNT EN ATTENTE DE LA TECQ,  
MONTANT**

ATTENDU QUE la municipalité veut asphalter le chemin de la Rivière-Ouest;

ATTENDU QUE notre marge de crédit n'est pas suffisante pour combler le montant avant le retour de la TECQ de 791,508\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nancy Shink, secondé par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

DE DEMANDER un prêt temporaire à la Caisse Desjardins de 791,508\$ en attente du retour du montant de la TECQ;

QUE les montants nous soient versés progressivement selon nos besoins et selon la disponibilité de notre marge de crédit actuelle;

QUE M. le maire M. Serge Marquis et la directrice-générale intérimaire Mme Lucie Gravel soient autorisés à signer pour cet emprunt;

ADOPTÉE

**R23-09-169**      9- **DEMANDE D'AIDE ADDITIONNELLE À MME LA DÉPUTÉE**

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Bruneau APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

DE DEMANDER une aide additionnelle à la députée afin de combler les manques de liquidité au budget pour exécuter les travaux d'asphaltage sur toute la longueur du chemin de la Rivière-Ouest;

ADOPTÉE

**10- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen n'était présent

**R23-09-170**

**11- LEVÉE DE LA SÉANCE**

La fermeture de la séance EST PROPOSÉE par Mme Nancy Shink, APPUYÉE par Mme Valérie Bruneau et unanimement résolue par les conseiller(ères) à 19 :30.

ADOPTÉE

---

M. Serge Marquis  
Maire

---

Mme Lucie Gravel  
Directrice générale intérimaire